



Sophie Chatel
Députée de Pontiac



Faits saillants de la COP15 régionale en Outaouais (22 novembre 2022)

Plus de 70 expert(e)s en conservation de la biodiversité et de la nature, des représentants de Kitigan Zibi Anishinabeg, ainsi que des représentant(e)s et élu(e)s des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux réunis toute la journée pour cette COP15 régionale en Outaouais.

Nous avons atteint trois objectifs importants. Premièrement, nous avons rassemblé pour une journée différentes organisations, communautés autochtones et élus fédéraux, provinciaux et municipaux pour des échanges enrichissants sur la protection de la nature et de la biodiversité en Outaouais. Deuxièmement, nous avons donné à l'Outaouais une voix à la COP15 internationale qui se déroulera à Montréal en décembre. Effectivement, nous avons avec nous l'équipe du ministre de l'Environnement et du Changement climatique ainsi que plusieurs délégués canadiens à la COP15. Troisièmement, nous avons discuté et priorisé des solutions concrètes pour atteindre certaines cibles en matière de conservation de la biodiversité à l'échelle de la région. L'Outaouais peut être fière de son leadership en matière de protection de la nature et sa participation active à l'atteinte de nos cibles nationales et nos engagements internationaux.

« Mission accomplie pour notre COP15 régionale! L'Outaouais aura sa voix à la COP15 internationale qui se déroulera à Montréal en décembre. Aussi, nous avons trouvé et priorisé des actions concrètes qui permettront à l'Outaouais de participer à l'atteindre de nos cibles en matière de biodiversité et protection de la nature. Ensemble, nous bâtissons un Outaouais vert et prospère pour nous, nos enfants, et les générations futures! »

Sophie Chatel, députée de Pontiac

« Si la rencontre d'aujourd'hui avait servi à ce que les acteurs de la conservation se rencontrent et partagent leurs réalisations, ça aurait été un succès. Mais le succès de la journée ne tient pas seulement à ce partage mais plutôt au ralliement des élus et de ces acteurs vers des actions concrètes pour que l'Outaouais contribue à l'objectif de 30% de conservation à l'échelle internationale. »

Benoit Delage, directeur du CREDDO

Des échanges inspirants et stimulants pour identifier les actions prioritaires à mettre en place en Outaouais pour contribuer à 5 des 21 cibles du [Cadre mondial pour la biodiversité](#). Des propositions concrètes par et pour l'Outaouais qui, nous espérons, feront écho à la COP15 internationale qui se déroulera à Montréal en décembre 2022. En voici quelques-unes :

- Cible 2 : Veiller à ce qu'au moins 20% des écosystèmes d'eau douce, marins et terrestres dégradés fassent l'objet d'une restauration.
 - Faire un portrait et un diagnostic des espèces en péril, des écosystèmes dégradés et des zones à restaurer.
 - Contrôler les espèces envahissantes dans les forêts, lacs et milieux humides et remplacer si possible avec des espèces indigènes.

- Cible 3 : Conserver 30% des zones terrestres et d'eau douce
 - Intégration et collaboration avec les communautés autochtones, avant, pendant et après les projets de conservation.
 - Un meilleur lien entre le fédéral et le municipal en matière de financement à la conservation de la biodiversité.
 - Plus d'incitatifs à la conservation pour que la population et les propriétaires privés mettent en place des mesures de conservation sur le territoire.

- Cible 4 : Mettre en œuvre des mesures de gestion action pour permettre le rétablissement et la conservation des espèces et de la biodiversité et gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune sauvage de manière à éviter ou à réduire les conflits entre eux
 - Répertoire toutes les espèces, dont les espèces en péril.
 - À travers ces études, faire un plan d'action pour le rétablissement et la conservation des espèces en péril. Ce plan doit être mis à jour en fonction des données de l'étude.

- Cible 8 : Contribuer aux mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par des approches fondées sur la nature
 - Mobiliser la population en lui transmettant des connaissances scientifiques de façon simple et efficace.
 - Outiller les municipalités qui ont un vaste territoire à couvrir et qui n'ont pas assez de ressources financières et humaines pour passer à l'action.

- Cible 21 : Assurer la participation équitable et effective des peuples autochtones à la prise de décisions relatives à la biodiversité, et respecter leurs droits sur les terres, les territoires et les ressources
 - Une nécessité de financement à long terme et non par projet.
 - Revoir la posture du gouvernement et des organisations pour que ce soit une collaboration d'égal à égal dès le début du projet.
 - Favoriser une meilleure éducation historique et culturelle avant de commencer les projets.

Une invitation à tout l'Outaouais de participer à la consultation publique [Pour un Outaouais vert et prospère](#) et se prononcer sur les actions prioritaires à mettre en place en matière de conservation de la biodiversité dans notre région qui sera lancée dès janvier.

